



APOSTOL

Juillet - Août 2024 - N° 187

Rouergue, Languedoc et Roussillon



EDITORIAL

par l'abbé Louis-Marie Berthe

Faites-les lire !

Faites-les lire ! Pour en finir avec le crétin digital. C'est le titre du dernier ouvrage, paru en 2023, de Michel Desmurget, directeur de recherche à l'Inserm et spécialiste de neurosciences. Après avoir écrit *TV Lobotomie* (2011) et *La fabrique du crétin digital* (2019), deux livres dénonçant respectivement les effets délétères de la télévision et des écrans récréatifs, il propose - après ce sévère diagnostic - un remède : la lecture. « J'ai épluché la littérature scientifique dans tous les sens et je n'ai pas trouvé de meilleur antidote à l'abêtissement des esprits que la lecture ».

Ce que le sens commun perçoit facilement et devine depuis longtemps, les études chiffrées d'aujourd'hui l'établissent clairement avec pour ambition d'emporter la conviction des adultes - des parents et des éducateurs notamment - et de les encourager à se convertir à la lecture. La conclusion du livre est synthétisée ainsi par l'auteur : « depuis l'émergence du langage, l'humanité n'a rien inventé de mieux que la lecture pour structurer la pensée, organiser le développement du cerveau et civiliser notre rapport au monde ; le livre construit littéralement l'enfant dans sa triple composante intellectuelle, émotionnelle et sociale. Dès lors, l'affaiblissement brutal de cette activité au sein des nouvelles générations constitue un véritable désastre pour la fertilité collective de notre société ; et ce d'autant plus que la disparition de la lecture s'effectue au profit d'une culture numérique récréative, certes fort rémunératrice pour ses différents acteurs industriels, mais dont le caractère abêtissant est aujourd'hui irrévocablement démontré par un vaste ensemble d'études scientifiques ; avec des influences négatives avérées, entre autres exemples, sur le langage, la concentration, l'impulsivité, l'obésité, le sommeil, l'anxiété ou la réussite scolaire ».

Ce qui est vrai de l'homme et de la société, l'est aussi du catholique et de la sainte Église. Ne pourrait-on pas étendre, d'une certaine manière, le diagnostic et le remède proposés à la dimension chrétienne de la vie ? L'affaiblissement de la lecture n'est-il pas aussi un désastre pour l'éducation et l'édification du catholique, en tant que tel, dans ses composantes intellectuelles, sensibles, affectives et sociales ? Ne nuit-il pas également à la fécondité collective des catholiques ?

Avec pédagogie, Michel Desmurget invite donc à trouver ou à donner le goût de la lecture - qui n'est pas celle des BD et des magazines - pour que lire ne soit pas un pensum, mais une joie. Une joie profonde et partagée.



Le mot du fondateur

« Si Marie par son '*fiat*' est devenue miraculeusement la Mère de Dieu, la Mère du Sauveur, elle devenait par le fait même la Mère de son Corps mystique, c'est-à-dire de tous ceux qui vivront de la vie de Jésus ici-bas et dans l'éternité, la Reine des Anges et l'ennemie définitive des démons.

Son corps n'étant pas susceptible de corruption, a été ressuscité et est monté au Ciel, c'est le privilège de son Assomption ; elle est désormais la Reine du Ciel et de la Terre ».

Mgr Lefebvre

Éduquer ? Développer !

Le jour de leur mariage, les fiancés se sont donnés totalement l'un à l'autre pour fonder une famille chrétienne, et Dieu les a unis ! Ils ont répondu à sa proposition magnifique de consacrer et de fortifier leur amour par un lien divin. C'est alors de cet amour que les enfants naissent, et les époux deviennent parents, coopérateurs de Dieu dans la création d'un nouvel être humain !

Mais la gloire à laquelle Dieu veut les élever ne s'arrête pas là : il leur demande encore l'éducation et la transmission de la foi à leurs progénitures, qui sont des créatures intelligentes et morales, des êtres doués de liberté et capables d'action. « Conduisez-les au bonheur, leur dit-il, par la vérité et la vertu, et je les associerai à ma félicité éternelle ! » (Mgr Dupanloup). Car en effet, les enfants sont créés et confiés aux parents pour connaître, aimer et servir Dieu, et être accueillis ainsi dans la vie éternelle. Certes ce ne sont pas les parents qui donnent ou même transmettent la foi, puisque la foi est un don de Dieu. Mais leur rôle est de s'associer à lui dans la transmission !

Cette éducation, religieuse et morale, physique, sociale et culturelle, est leur tâche irremplaçable que l'Église, dans son droit canon, désigne comme leur « très grave obligation ». Éduquer, c'est presque tirer du néant ; c'est continuer l'œuvre divine, lui imprimer l'élévation, la grandeur ; c'est comme une inspiration de vie, de grâce et de lumière. Pour y parvenir, pour former et élever, l'éducation cultive, exerce et fait agir. Elle cultive par les soins physiques, l'enseignement intellectuel, la discipline morale et les leçons religieuses, comme sait le faire un jardinier intelligent qui place la plante dans une bonne terre, l'arrose d'une eau pure, l'entoure d'un ferment généreux et la nourrit ainsi des sucres qui favorisent une végétation active et la font grandir pour donner, au temps convenable, des fleurs et des fruits.

Mais ce n'est pas tout : l'éducation exerce et fait agir ; elle exige le concours actif et docile, ainsi que l'exercice personnel, spontané et courageux de l'enfant ;

il faut que l'enfant travaille à se développer lui-même ; autrement l'éducation ne s'accomplit pas. Ce que font les parents (ou leurs représentants) est peu de chose, ce qu'ils font faire est tout, à savoir faire entrer courageusement dans la voie du travail et de l'application personnelle : exercice du corps pour la vigueur des membres ; travail de l'esprit qui forme le jugement, le goût, le raisonnement, l'imagination, la mémoire ; travail du cœur, de la volonté, de la conscience, qui forme le caractère, fait naître les penchants honnêtes et les habitudes vertueuses. « L'éducation est essentiellement une action » dit Mgr Dupanloup, l'action commune du travail au dehors fait par l'adulte, et du travail au dedans fait par l'enfant.

Développer ! Éduquer consiste essentiellement à développer les facultés humaines de l'enfant, dans la foi, l'espérance et la charité. Son désir naturel de bonheur est d'origine divine : son intelligence a soif de vérité et de justice, sa volonté est faite pour le bien et le beau ; seul Dieu peut combler ce désir de bonheur ! Lui faire comprendre que le vrai bonheur ne réside pas dans la richesse ou le bien-être, ni dans la gloire humaine ou le pouvoir, ni dans aucune autre œuvre humaine, si utile soit-elle, comme les sciences, les techniques ou les arts, ni dans aucune créature, mais en Dieu seul, source de tout bien et de tout amour.



Ici la morale chrétienne rejoint la morale simplement humaine. L'homme a été créé pour le bonheur, tous ses actes ont pour but le bonheur. Mais ce que le Christ nous révèle, c'est que Dieu appelle l'homme à son propre bonheur, à vivre avec lui pour l'éternité ! Et toute la morale chrétienne, loin d'être un code d'interdits, est une réflexion sur les chemins qui mènent à ce bonheur du Ciel, qui ne peut être qu'un don de Dieu !

Or Dieu est Amour, et il crée les hommes à son image ; il n'y a donc pas de bonheur sans amour de Dieu et aussi des hommes, c'est-à-dire sans vouloir et rechercher le bien de Dieu, de soi ou d'autrui. Il s'agira donc d'éduquer l'enfant au bien et au vrai sens de la liberté, de former sa conscience morale et ses vertus (objet du prochain article) !

Nul ne peut ajouter une coudée...

« Qui d'entre vous, par le souci qu'il se donne, peut ajouter une coudée à sa taille » ? (Lc 12, 25). Quand on sait qu'une coudée représente environ 45 centimètres (à quelques unités près selon les endroits), ajouter une coudée à sa taille devient une image monstrueuse, peu compatible avec ce qui suit : « Si donc vous n'êtes pas capables de la moindre chose, pourquoi vous faire du souci pour le reste » ? (Lc 12, 26). C'est pourquoi il est préférable de traduire - le mot grec se prêtant à la double traduction : taille ou âge - « Nul ne peut ajouter une coudée à la longueur de sa vie ». Ce n'est d'ailleurs pas la première fois, dans la Bible, que la durée de vie sur terre est mesurée par une longueur : « Vous avez donné à mes jours la largeur de la main, et ma vie est comme un rien devant vous » (Psaume 39, 6). Derrière l'image, la vérité

est simple à saisir : Dieu a déterminé le nombre de nos jours ; nul n'y peut rien ajouter.

En nous rappelant ce simple fait d'expérience, incontestable - que personne ne peut rallonger, moyennant des efforts, la longueur de sa vie, ne serait-ce que d'un peu - Notre Seigneur nous invite à faire confiance dans la Providence de Dieu. Non que Jésus nous pousse à ne rien faire et à tout attendre du Ciel ; mais il nous exhorte à ne pas nous soucier de ce qui ne dépend pas de nous, que cet impondérable soit de petite ou de plus grande importance. Dans un tel cas l'inquiétude, déraisonnable, affaiblirait les forces sans apporter de solution.

La fin du passage de l'évangile peut donc conclure, en appelant à mettre plus haut l'objet de nos efforts et de nos inquiétudes : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice ; tout le reste vous sera donné par surcroît ».



En septembre 2024,

la Fraternité sacerdotale saint-Pie X

ouvre

une aumônerie

(messes en semaine, permanences de prêtre, groupe des jeunes, catéchisme adultes, conférences...)

à Montpellier

à 10 minutes à pied de la gare Saint-Roch

Prix de l'opération : 220 000 euros

→ 22 🙏 à 10 000 euros

→ 220 🙏 à 1000 euros

→ 2200 🙏 à 100 euros

Aidez-nous !

Prieuré Saint-François-de-Sales

1, rue Neuve-des-Horts

34 690 Fabrègues

« Que votre lumière luise devant les hommes ! »

« *Les chrétiens possèdent la vérité mais ils ne veulent pas la partager !* » se lamentait un jour un musulman en quête de lumière, suite à une discussion avec un catholique. Nous voyons dans ce cas, qui est malheureusement loin d'être isolé, la nécessité pour un catholique de professer extérieurement sa foi. Saint Thomas d'Aquin se pose alors cette question : « la confession de la foi est-elle nécessaire au salut ? »

A cela il va donner deux objections très actuelles : par la confession extérieurement de la foi l'homme fait connaître sa foi à un autre homme. Mais ceci n'est une nécessité que pour ceux qui ont mission d'instruire les autres dans la foi. Donc laissons les abbés prêcher la foi et instruire les païens, nous autres laïcs nous en sommes dispensés !

Ou alors, deuxième objection : tout ce qui peut tourner au scandale ou au trouble d'autrui n'est pas nécessaire au salut, or on le voit, il y a des cas où la confession de la foi ne fait que jeter le trouble parmi les infidèles. Donc surtout ne rayonnons pas extérieurement notre foi pour ne pas choquer, scandaliser, mais au contraire enlevons tous les signes distinctifs chrétiens de tous les lieux !

Dieu demande qu'on ne se contente pas d'une manifestation interne de la foi : « *C'est en confessant de la bouche qu'on est sauvé* » nous affirme saint Paul, se faisant l'écho de Notre-Seigneur lui-même : « *Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Père qui est dans les Cieux.* »

Pourquoi un tel précepte ? Le Docteur angélique nous donne trois raisons : 1) pour la visibilité de l'Eglise, on doit montrer de temps en temps notre appartenance à l'Eglise catholique, qui est une véritable société visible. Ainsi, si les gens que vous côtoyez au quotidien ne savent pas que vous êtes catholique, vous manquez à votre devoir. 2) Pour l'honneur de Dieu. En effet cacher notre foi, la mettant dans la poche par respect humain, déshonore Dieu. 3) L'utilité pour nous et pour notre

prochain en affermissant notre foi. Ainsi nous voyons que ce précepte de la confession extérieurement de la foi est nécessaire tout le temps de notre vie, mais bien sûr pas à chaque instant. Nous n'allons en effet pas nous promener sans cesse avec un t-shirt « *je suis catholique et fier de l'être !* ». Loin d'éclairer les autres, ils nous prendront plutôt pour des illuminés...

Saint Thomas nous donne deux cas où nous serions obligés de confesser publiquement la foi sous peine de péché grave. Tout d'abord lorsque l'omission de cette confession soustrait à Dieu l'honneur qui Lui est dû. Cas d'un interrogatoire par l'autorité publique dans le domaine de la foi, ou si quelqu'un nous pousse en haine de la foi à poser un acte contraire à cette vertu. Le

deuxième cas serait si l'omission de la profession de foi risque de causer un grave scandale contre le prochain. « *Par exemple, explique saint Thomas, si quelqu'un alors qu'on l'interroge sur la foi se taisait, et qu'on put croire par là ou qu'il n'a pas la foi ou que cette foi n'est pas vraie, ou que d'autres par son silence pussent être détournés de la foi.* »

Répondons désormais à nos deux objections. Certes en temps normal, c'est le devoir premier du prêtre d'instruire les infidèles sur les vérités de la foi. Aujourd'hui, étant dans une période critique d'opposition doctrinale, le devoir de confesser la foi s'étend à tous. C'est l'un des buts de nos pèlerinages et processions publiques...

Concernant la deuxième objection, en effet, si le trouble chez les infidèles vient d'une profession de foi proclamée sans aucune utilité, ni pour la foi, ni pour les fidèles, il n'est dans ce cas-là pas louable de confesser publiquement sa foi. Mais si on espère quelque utilité ou s'il y a nécessité on se doit de confesser sa foi, méprisant le tumulte des païens !

« *Par où il faut conclure, écrivait le saint pape Pie X, que de nos jours plus que jamais, la force principale des mauvais c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens* »

« *Que votre lumière luise devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les Cieux* » (Matth. V¹⁶)



Kateri Tekakwitha

« Le lys des Mohawks »

Au Canada, en 1656, dans le petit village mohawk d'Ossernenon naquit Tekakwitha, où les saints missionnaires Isaac Jogues, René Goupil et Jean de la Lande avaient versé leur sang pour la foi. Son père était un iroquois païen converti à la foi chrétienne par son épouse une Algonquine, enlevée par son mari lors d'un rapt. Quatre ans après cette naissance, la petite vérole s'abattit au pays des Iroquois, les parents de Tekakwitha ainsi que son petit frère y trouvèrent la mort. La jeune fille garda toute sa vie au visage les stigmates de cette maladie et il s'en fallut de peu qu'elle ne perde la vue, l'obligeant à porter sur la tête une couverture pour se protéger de la luminosité du soleil. Son nom de Tekakwitha « celle qui avance en hésitant », lui fut donné à ce moment-là pour exprimer son handicap.

A la mort de ses parents, l'enfant fut recueilli par un oncle qui l'emmena dans sa tribu iroquoise. Intelligente, aimable, adroite dans les ouvrages d'art et de luxe, Kateri avait en plus un amour du travail très rare chez la femme indienne. Mais ce qu'on ne pouvait comprendre en elle, c'était son amour inné pour la pureté, le silence et la solitude.

À 12 ans, ses tantes décidèrent de la marier, mais elle refusa net. Alors un jour, elles résolurent de lui tendre un piège. Leurs yeux s'étaient portés sur un jeune homme du village. Elles l'invitent à venir un beau soir dans la cabane et il va s'asseoir auprès de la jeune fille. Après un bout de conversation, l'une des tantes demande à sa nièce de vouloir bien honorer leur charmant visiteur et de lui offrir un peu de sagamité (plat local), signifiant par là l'acceptation du mariage. La jeune fille comprend, à la demande qui lui est faite, le piège qu'on lui tend. Sans tergiverser une seconde, elle se lève, s'enfuit hors de la cabane et n'y rentrera que lorsque le jeune homme sera sorti. Dès ce jour, ses tantes lui déclarèrent une guerre de railleries, de menaces, de mauvais traitements.

On l'accablait des plus rudes et vils travaux, devenant une véritable esclave. Tekakwitha fut ainsi une véritable Cendrillon, victime non de sa beauté mais de sa pureté !

En septembre 1667, trois prêtres jésuites, les « Robes-Noires », arrivèrent au village ayant été délégués par les Français pour discuter des conditions de paix avec les Iroquois. Ils y restèrent quelques mois. Kateri fut impressionnée par la sérénité des jésuites et leur vie de prière et de pureté, lui permettant ainsi de se former sur la religion de sa mère. Mais elle n'osa pas demander le baptême aux Pères, si bien que ces derniers repartirent sans date de retour. Il lui faudra encore attendre avant de recevoir le caractère d'Enfant de Dieu... Ce ne sera que le 18 avril 1676, fête de Pâques, que la jeune fille, au retour des Pères, recevra le sacrement à l'âge de 20 ans, recevant comme nom de baptême Kateri, en l'honneur de sainte Catherine de Sienne.



Dès ce jour, sa vie spirituelle fit un grand bon en avant, si bien que son aura de sainteté attisa le feu d'hostilité envers elle. Les missionnaires et d'autres chrétiens décidèrent alors de l'envoyer à la mission chrétienne Saint-François-Xavier, pour échapper à la persécution, non seulement physique mais surtout mentale. Le jour de Noël 1677, Kateri fit sa première communion, augmentant ses grâces de sainteté.

Le 25 mars 1679, elle sollicita des Robes-Noires la grâce de faire vœu de virginité à l'exemple des religieuses qu'elle visita un jour à Ville-Marie (Montréal). Faveur qui lui fut accordée, devenant par là la première vierge Indienne de la Nouvelle-France. Sa santé s'affaiblit rapidement, conséquence de cette petite vérole et des persécutions reçues.

Le 17 avril 1680, Mercredi Saint, le lys des Mohawks fut cueilli par le Divin Jardinier. A cet instant, son visage abimé par la vérole, s'illumina et devint rayonnant et de nombreuses guérisons s'opérèrent à son chevet. Kateri Tekakwitha devient la première sainte autochtone d'Amérique !

CHRONIQUE DU PRIEURÉ ET DE NOS CHAPELLES

À Narbonne

Plusieurs de nos jeunes se sont rendus au Pèlerinage de Pentecôte, puis nous avons préparé notre fête du dimanche du Sacré-Cœur de Jésus : procession du Saint-Sacrement, apéritif, déjeuner de 70 convives, grand Quizz sur l'Espagne, puis deux concerts, notre fanfare et... du jazz !

Le 14 juin, nos jeunes de Narbonne se sont retrouvés pour une conférence sur « la crédibilité de l'Eucharistie ». Dernière conférence spirituelle de l'année le 22 juin sur le « Notre Père », et enfin une Profession de foi et Communion solennelle d'une de nos fidèles de onze ans le dimanche 30 ! Merci et bonnes vacances à tous !

À Fabrègues

La fête du prieuré, le dimanche 23 juin, a connu une bonne affluence. Après le spectacle donné par les enfants de l'école, le repas et les jeux dans le parc ont réjoui les participants.



Après cette fin d'année scolaire et paroissiale, différents travaux ont lieu au prieuré : peinture de deux pièces de la maison ; reprise de l'éclairage du chœur de l'église grâce à la générosité de Marc Santapau, installation d'arrosage automatique dans le parc du prieuré, poursuite du chantier de l'entrée du prieuré qui prend forme peu à peu.

Kermesse médiévale à Cabanous

Nos communautés aveyronnaises se sont retrouvées pour cette belle journée médiévale, en souvenir des Templiers et Hospitaliers jadis présents sur le Larzac ! Nos maîtres cuisiniers nous ont régallés avec au menu une soupe aux orties, cassoulet et tarte aux poires : un parfait banquet ! Les jeux ont divertis petits et grands avec notamment le grand tournoi, qui a su confronter les forces de chacun, et la lecture de contes qui permet de réveiller les vertus chevaleresques ! Un grand merci pour toutes les personnes qui se sont investies pour la réussite de cette kermesse, une messe sera dite à leurs intentions.



CARNET PAROISSIAL

A reçu le sacrement de baptême

En l'église Notre-Dame-de-Fatima à Fabrègues

Le samedi 22 juin, Ludmila Erasmy - Jean-Louis

Ont reçu pour la première fois Jésus-Hostie

En l'église Notre-Dame-de-Fatima à Fabrègues

Le dimanche 26 mai, Nans Lambertin

En la chapelle du Sacré-Cœur à Cabanous,

Le dimanche 2 juin, Albert Masson et Marsela Dosti

En l'église Notre-Dame-de-la-Médaille-Miraculeuse
à Boirargues

Le dimanche 9 juin, Soline Antkowiak

En la chapelle du Christ-Roi à Perpignan

Le dimanche 30 juin,

Eléonore Bertelot et Charlotte Aguilhon

Ont fait leur communion solennelle

En l'église Notre-Dame-de-Fatima à Fabrègues

Le dimanche 2 juin, Louise et Tibaut Rouquairol

En l'église Notre-Dame-de-Grâces à Narbonne

Le dimanche 30 juin, Aliénor Rouy

Changement de périmètre !

À compter du 15 août 2024, la communauté de Rodez, installée actuellement à Nuces, sera prise en charge par le prieuré Saint-François-Xavier de Caussade, ouvert depuis août 2022, et désormais prêt à assumer ce nouvel apostolat plus proche qu'il ne l'est de Fabrègues.

Par conséquent le prieuré de Fabrègues sera désormais en mesure de desservir tous les dimanches et fêtes la communauté de Millau, installée à Saint-Georges-de-Luzençon en attendant de lui trouver un lieu plus grand et mieux protégé du froid.

Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fsspx.fr

<https://laportelatine.org/lieux/prieure-saint-francois-de-sales-fabregues>



Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues	Ancienne école de Nuces Hameau de Nuces 12 160 Moyrazès	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11 100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66 000 Perpignan
Chapelle Notre-Dame de la médaille miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes	Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12 100 Saint-Georges-de- Luzençon		Tél : 07 69 99 58 43
Contact : abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	Contact : abbé Haudouin Foutel 07 81 89 24 93 h.foutel@fsspx.email	Contact : abbé Laurent Perret du Cray 06 40 97 21 38	Contact : abbé Lionel Héry 06 33 69 78 08 (urgence sacramentelle)

Cours Saint-Dominique Savio

1, rue neuve-des-Horts
34 690 Fabrègues

Contact : Sœurs dominicaines de la congrégation de Fanjeaux
04 67 02 42 97

Ecole Notre-Dame du Mont-Carmel

12, rue Ampère
66 000 Perpignan

Contact : abbé Laurent Perret du Cray
06 40 97 21 38